ΔP.JB/ REPUBLIQUE DU BENIN Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



LOI N° 2015-03 DU 29 JANVIER 2015

portant autorisation de ratification de l'accord d'ISTISNA'A signé à Djeddah, le 26 juin 2014, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID), dans le cadre du financement partiel du projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural (PHAMR).

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 16 janvier 2015 ;

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er: Est autorisée la ratification, par le Président de la République, de l'accord d'ISTISNA'A d'un montant de douze millions cinq cent mille (12 500 000) dollars des Etats-Unis, équivalant à six milliards deux cent cinquante millions (6 250 000 000) de francs CFA, signé à Djeddah, le 26 juin 2014, entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID), dans le cadre du financement partiel du projet BID⁵ UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural (PHAMR).

Article 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

> ASSEMBLEE PATIONALE SEGRETARIAT ADMINISTRATIF A rivée le 1102 Rétour le No d'Enregistrement

Le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation,

Fait à Cotonou, le 29 janvier 2015

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du

Développement des Energies

Renouvelables.

Komi KOUTCHE

Barthélémy Dahoga KASSA

AMPLIATIONS: PR 6- AN 4- CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - HCJ 2 MEFPD 2 MERPMEDER 2- AUTRES MINISTERES 25 - SGG 4 - DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5- BN-DAN-DLC- 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3- BCP-CSN-IGAA 3- VAC-ENAM-FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2- JORB 1.-

ΑĐ